Le 17 juin 2025

Objet : Réponse des sections 17, 18, 19 et 30 dépendant de l'INSU (et de l'INEE dans le cas de la section 30) à Monsieur Antoine Petit, Président-Directeur Général du CNRS

Monsieur le Président-Directeur Général,

Les sections 17, 18, 19 et 30 portent le plus grand intérêt à la politique scientifique du CNRS. Nous avons bien pris note de votre sollicitation, à laquelle nous répondons de manière collective avec ce texte cosigné par les sections et le CSI de l'INSU. La section 30 du CNRS, associée aux autres sections de l'INSU dans cette lettre, tient ici en préambule à souligner sa forte spécificité : elle est co-pilotée par les instituts INSU et CNRS E&E, reflétant sa position à l'interface des géosciences et de l'écologie. Cette gouvernance conjointe permet de structurer une communauté mixte et de mutualiser entre les deux instituts des outils partagés tels que les observatoires, les Zones Ateliers, les DIPEE, les infrastructures de recherche, les bases de données, les modèles environnementaux, ainsi que des programmes et appels à projets interdisciplinaires.

Les membres des quatre sections de l'INSU se sont déjà fortement mobilisés pour l'élaboration des *rapports de conjoncture* des sections du Comité National ainsi que *du rapport de prospective de l'Institut Terre & Univers et des rapports de prospective de ces quatre domaines*. Ces documents — comme ceux émanant des autres instituts — apportent des réponses substantielles aux interrogations relatives à la politique scientifique du CNRS à travers des *recommandations portant tant sur l'aspect science que sur l'aspect structurel*. Nous sommes convaincus qu'ils constituent une base solide et légitime pour orienter vos réflexions et, plus largement, les grandes lignes de la recherche publique.

Par ailleurs, nos sections se sont déjà exprimées dans différentes motions sur les raisons profondes de leur opposition aux projets de labellisation des unités CNRS (*Keylabs,* Unités stratégiques ou autre). S'il nous paraît essentiel de participer activement aux réflexions stratégiques sur l'avenir de la recherche, nous tenons néanmoins à exprimer notre réserve quant à la démarche actuelle. Nous avons le sentiment que ce dispositif de labellisation vise à concentrer les ressources sur une minorité de laboratoires dits « d'excellence », au détriment de l'intégration des recherches dans le paysage national multi-tutelles et multi-partenaires de la recherche fondamentale, laissant ainsi de vastes pans de la recherche sans appui réel de la part de notre opérateur national de recherche. Une telle labellisation risque également de détruire cette *unité nationale unique au niveau mondial* et de scléroser la dynamique d'*un système qui a démontré son succès en termes de recherche d'excellence*, comme souligné par l'HCERES.

Nous déclinons ci-dessous notre vision en répondant aux questions que vous nous avez adressées :

– Organisation des unités

Quelles sont les recommandations de la section ou de la CID en ce qui concerne l'organisation des unités de recherche, et d'appui et de recherches ?

Etat des lieux :

Du fait de la mission nationale de l'INSU, ses communautés AA, OA, TS et SIC (INSU-CNRS E&E) développent une activité de recherche par essence collaborative, impliquant des chercheurs et des ingénieurs de nombreuses unités, voire de toutes ses unités. Pour ces quatre domaines, c'est *à l'échelle nationale voire internationale que se définit le caractère stratégique des infrastructures de recherche* et des projets scientifiques portés par l'INSU, et non pas à l'échelle des UMR individuelles. En conséquence, les recherches menées se développent dans un paysage où ses observatoires (UAR), ses dispositifs de partenariat et suivis à long terme, et ses infrastructures de recherche (IR et IR*) jouent un rôle clé. Les *priorités scientifiques*

stratégiques de chaque domaine sont définies par chaque communauté, à l'issue de l'énorme travail de *Prospective (processus bottom-up)* qu'elles mènent tous les 5 ans en plus du rapport de conjoncture des sections.

Recommandations :

- L'o*rganisation nationale* de l'INSU et CNRS E&E est *essentielle* pour favoriser les synergies inter-unités, tout en respectant les spécificités de chacune.
- La structuration en Unités Mixtes de Recherche (UMR), fondée sur une dynamique ascendante (bottom-up), a démontré son efficacité : nous recommandons donc de la consolider pour en *préserver la richesse collaborative et la souplesse* (sans accentuer le mille-feuille administratif).
- *L'amélioration du soutien administratif et technique est prioritaire* : cela passe par un meilleur équilibre entre personnels techniques et chercheurs (dans les UMR, UAR, SNO, ZA/OHM), ainsi que par une revalorisation des fonctions d'appui, clé de la pérennité des activités de recherche.
- Il est indispensable de poursuivre les efforts menés par les UMR et leurs tutelles visant à identifier de façon concertée les besoins, puis conduire les recrutements des personnels PAR. Il convient également de poursuivre les démarches visant à simplifier l'administration des projets, notamment par une harmonisation des règles et des outils de gestion. Nous recommandons au CNRS d'intensifier le dialogue avec les tutelles afin de prévenir les blocages administratifs susceptibles de freiner la recherche innovante portée par l'INSU et le CNRS E&E.

Quelle stratégie d'association des unités, et avec quelles modalités, vous semble-t-il la plus pertinente pour le CNRS ?

Le CNRS est un maillon essentiel du fonctionnement de la recherche française, au côté des universités au cœur des politiques de sites, et des autres instituts, centrés sur certaines thématiques ou à vocation plus opérationnelle. Cette stratégie d'association créant un maillage national fin intégrant efficacement les personnels dans l'écosystème de la recherche et unifiant des unités de tailles et de spécificités très variées sera d'autant plus efficace en termes d'apport pour la recherche française que le CNRS développera *une stratégie collective, définissant conjointement les politiques de sites et les orientations nationales en étroite collaboration avec les Universités et les Organismes Nationaux de Recherche.*

Compte tenu des évaluations réalisées par la section ou la CID, quels sont les critères à prendre en compte pour mesurer le caractère stratégique d'une unité pour le CNRS ?

Etat des lieux:

Il est reconnu par nos communautés (INSU CNRS, CNRS E&E et non CNRS) et ses communautés sœurs en Europe que le CNRS a réussi à tisser une trame d'excellence au sein de l'ensemble des Universités françaises et autres instituts et agences de recherche partenaires (par exemple l'IRD, le CEA, le CNES, etc.). Cette forte visibilité internationale et ce sentiment d'appartenance et de fierté de tous personnels de recherche, y compris non CNRS, sont des réussites à mettre au crédit de la politique du CNRS. *Les évaluations des sections démontrent que chaque unité, avec ses spécificités, a bien sa place dans ce maillage établi par le CNRS.*

Recommandation:

Nous recommandons au CNRS de poursuivre une stratégie de structuration nationale des communautés de recherche, créant des liens profonds entre les laboratoires impliqués et des stratégies reconnues *au service d'une science au plus haut niveau et de notre fort engagement sociétal* (aide à la décision, médiation scientifique sur nos thématiques notamment en lien avec les questions de parité, d'intégration des personnels en situation de handicap et de réflexion autour de la limitation de notre impact écologique, etc.).

– **Affectation des moyens**

L'affectation de ces moyens ne relève pas des missions des sections et des CID, ce qui ne retire rien à l'intérêt de recommandations sur ces points.

Quelles sont les recommandations de la section ou de la CID concernant la bonne stratégie d'affectation des moyens, humains et financiers, du CNRS dans les unités relevant du périmètre de la section ou de la CID ?

Etat des lieux:

La forte structuration de nos communautés et leur travail régulier de prospective permettent une politique de recrutement (CH et PAR au CNRS et au CNAP) et de financement (via les programmes nationaux, groupes de recherches, réseaux ou axes thématiques) cohérente et efficace, même dans la situation actuelle de ressources très voire trop limitées.

Recommandations:

- Il est primordial de *maintenir un recrutement suffisant de personnel chercheur et PAR* dans toutes les thématiques de l'INSU et CNRS E&E (qui ont chacune une forte reconnaissance internationale et une grande portée sociétale).
- D'expérience, une politique de concours non fléchés est plus efficace pour recruter les meilleurs talents. Nous recommandons aux directions de l'INSU et du CNRS E&E de poursuivre dans cette direction. Lors de leurs travaux, *les sections intègrent la politique reflétée par les échanges réguliers avec la direction de l'Institut.*
- Il nous semble fondamental d'*augmenter les salaires des PAR et des jeunes chercheurs* et de faciliter les progressions de carrières des personnels administratifs et des personnels d'appui à la recherche. Cet aspect représente un véritable obstacle pour les recrutements et leur pérennisation.
- Comme l'estime le comité HCERES, "...le développement des ressources humaines est un élément sous-estimé et pourtant essentiel de l'impact national du CNRS, qui mérite une attention accrue." Le service *RH du CNRS devrait substantiellement renforcer le suivi de carrière des personnels chercheurs et PAR et intensifier sa communication avec le CoNRS.*
- L'interdisciplinarité entre les sciences de la Terre, de l'Univers, de l'environnement et les autres sciences (sciences des données et IA, de la mécanique, de la chimie, des mathématiques, du numérique, de l'ingénierie, des sciences humaines et sociales ou encore du vivant) est cruciale pour nos recherches. *Les thématiques aux interfaces devraient être significativement renforcées via les CID, comme l'attractivité des CID52 et CID55 (anciens numéros) en témoignent.*

Suite à ces constats et à ces propositions d'orientation de la politique du CNRS, les sections 17, 18, 19 et 30 du CoNRS liées à l'INSU et CNRS E&E *se tiennent à la disposition de la Direction* pour engager un dialogue constructif sur l'avenir de notre institution.

Nous vous sommes très reconnaissantes pour l'attention que vous avez bien voulu accorder à notre point de vue, et vous prions de recevoir nos salutations distingées,

Texte approuvé à l'unanimité par les sections 17, 18, 19, 30

Pour le CSI Terre & Univers

Frédérique Motte, présidente section 17

Benoît Mosser, président du CSI Terre & Univers

Anne Mangeney, présidente section 18

Cécile Guieu, présidente section 19

Patricia Bonin, présidente section 30

Copie à :
- M. Alain SCHUHL, directeur général délégué à la science du CNRS.
- M. Nicolas ARNAUD, directeur de l'Institut CNRS Terre & Univers.
- M. Stéphane BLANC, Directeur de l'Institut Ecologie & Environnement.
- Mme France LAGROIX, DAS Terre Solide.
- Mme Céline REYLE, DAS Astronomie et Astrophysique.
- Cyrille FLAMANT, DAS Océan-Atmosphère
- Mme Sophie AYRAULT, DAS Domaine Surfaces et interfaces continentales
- M. Gilles PINAY, DAS de l'Institut Ecologie & Environnement
- M. Olivier COUTARD, président du Conseil scientifique du CNRS.
- M. Fabien JOBARD, président de la Conférence des présidents du Comité national.
- Mme Christine ASSAIANTE, porte-parole de la Coordination des responsables des instances du Comité national.
- Mme Francesca GRASSIA, Secrétaire générale du CNRS.
- Mmes les présidentes et M. les présidents des sections et des CID du Comité National.